




Evaluation
Finale



ÉVALUATION DU PLAN D'ACTION
**WA8 - GESTION DURABLE DES STOCKS ET DES SITES CÔTIERS
CRITIQUES POUR LES PETITS PÉLAGIQUES EN AFRIQUE DE L'OUEST**
2018-2022

22.11.2022

1. INTRODUCTION

L'exploitation des petits pélagiques constitue un enjeu économique et social majeur pour les pays côtiers d'Afrique de l'Ouest ; ils jouent un rôle fondamental dans la sécurité alimentaire des populations. Ces stocks subissent une forte pression de la part de la pêche et sont sensibles aux changements des conditions environnementales. De plus, ils font face à la dégradation de leurs habitats, particulièrement les sites de ponte et de nurserie.

L'objectif du plan d'action est le suivant : « **D'ici à 2022, la surexploitation des petits pélagiques est réduite, à travers une gestion plus durable des stocks et une protection plus efficace des principaux sites côtiers critiques** ». Il est donc essentiel de disposer de données de qualité, de conceptualiser, d'identifier et de protéger les sites critiques pour les petits pélagiques et d'améliorer la transparence dans le secteur de la pêche.

LES OBJECTIFS SONT :

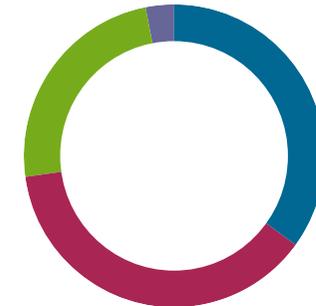
- Identifier, caractériser et cartographier les sites critiques pour les petits pélagiques (PP) ;
- Améliorer les systèmes de collecte de données et les connaissances scientifiques sur les stocks de PP et leurs sites critiques ;
- Renforcer les capacités des acteurs pour une gestion durable des stocks de PP et une protection de leurs sites critiques ;
- Promouvoir la bonne gouvernance et la transparence des pêches ;
- Renforcer le partenariat et la coopération entre les acteurs de la pêche.

BUDGET TOTAL DU PLAN D'ACTION

€ 7,375,000

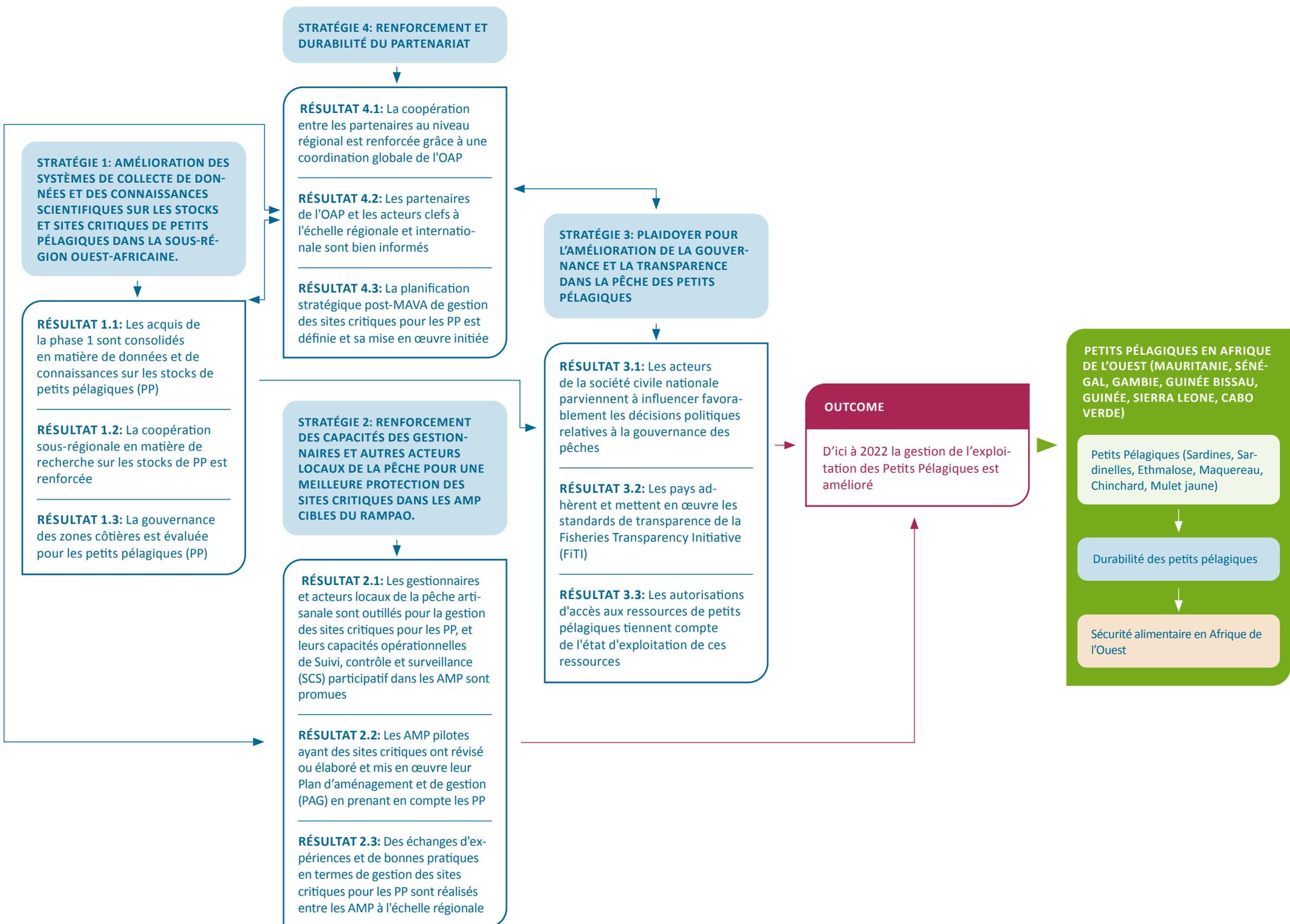
BUDGET PAR STRATEGIE

- Amélioration de systèmes de collecte de données 35%
- Renforcement des capacités 38%
- Plaidoyer 24%
- Renforcement du partenariat 3%



THE PARTNERSHIP





2. ACTIVITÉS ET PROGRÈS

La mise en œuvre du plan d'action a été basée principalement sur (i) le partenariat stratégique avec la Commission Sous-Régionale des Pêches (CSRP), le Réseau régional des Aires Marines Protégées en Afrique de l'Ouest (RAMPAO) et le Partenariat Régional pour la Conservation pour la zone côtière et Marine (PRCM); (ii) le partenariat opérationnel avec les institutions nationales et internationales impliquées dans la gestion des pêches et de l'environnement marin et côtier; et enfin (iii) le développement de synergies et la mutualisation des ressources.

Cela a permis la réalisation des activités suivantes :

- L'adoption d'une méthode standardisée de collecte de données halieutiques par les institutions de recherche des quatre pays ciblés par le plan d'action ;
- La définition consensuelle de la notion de sites critiques pour les petits pélagiques (PP) ;
- L'élaboration et la diffusion d'un atlas dynamique des sites critiques pour les PP ;
- La révision de Plans d'aménagement et de gestion (PAG) des Aires Marines Protégées (AMP) cibles tenant compte des petits pélagiques ;
- La mise en place et l'opérationnalisation de coalitions nationales et sous-régionales de plaidoyer pour la transparence des pêches ;
- La conception et l'opérationnalisation d'un Indice national de transparence des pêches et son application en Mauritanie et en Guinée ;
- L'accompagnement des pays à l'adhésion à la Fisheries Transparency Initiative (FITI) et à la mise en œuvre de son standard.

Le plan d'action est axé sur quatre stratégies.

STRATÉGIE 1: AMÉLIORATION DE SYSTÈMES DE COLLECTE

Améliorer les systèmes de collecte de données et des connaissances scientifiques sur les stocks et sites critiques de petits pélagiques (PP) dans la sous-région ouest africaine. Il s'agit notamment de :

- L'amélioration des connaissances des stocks et sites critiques de PP en Afrique de l'Ouest ;
- L'harmonisation et la dématérialisation des systèmes d'enquêtes de la pêche artisanale ;
- L'amélioration de la coopération en matière de recherche sur les PP ;
- La mise à disposition d'informations scientifiques pour faciliter la prise de décisions.

STRATÉGIE 3: PLAIDOYER POUR L'AMÉLIORATION DE LA GOUVERNANCE ET LA TRANSPARENCE DANS LA PÊCHE DES PETITS PÉLAGIQUES

Renforcer la mise en application effective des outils et des réglementations relatifs à la gestion des pêches. Elle a été axée sur la mobilisation des acteurs pour améliorer la gouvernance et la transparence des pêches. Les interventions se sont focalisées sur :

- Le renforcement des capacités des organisations de la société civile pour une plus grande influence des décisions politiques relatives à la gestion des pêches ;
- La mise en place de coalitions nationales et régionale de plaidoyer pour la transparence dans la gestion des pêches ;
- La prise en compte de l'état d'exploitation des stocks de PP lors de l'octroi des autorisations d'accès et de la signature des accords de pêche ;
- L'accompagnement des pays cibles dans les processus d'adhésion à la FiTI et dans la mise en œuvre de son standard.

STRATÉGIE 2: RENFORCEMENT DES CAPACITÉS

Renforcement des capacités des gestionnaires et autres acteurs locaux de la pêche pour une meilleure protection des sites critiques dans les AMP cibles du RAMPAO. Renforcer les capacités des gestionnaires et autres acteurs locaux de la pêche pour une meilleure protection des sites critiques dans les AMP cibles du RAMPAO. Le dispositif de surveillance participative a été amélioré à travers la dotation d'équipements adaptés. On peut citer :

- Le renforcement des capacités des acteurs de la sous-région aux standards de pêche durable du MSC (Marine Stewardship Council) ;
- Le renforcement des capacités opérationnelles des gestionnaires et acteurs de la pêche artisanale en surveillance participative des AMP ;
- La prise en compte de la gestion des petits pélagiques dans l'élaboration et la mise en œuvre des PAG des AMP ;
- Les échanges d'expériences et de bonnes pratiques dans la gestion des PP et la protection de leurs sites critiques.

STRATÉGIE 4: RENFORCEMENT ET DURABILITÉ DU PARTENARIAT

La quatrième a cherché à maintenir les acquis du plan d'action et a instauré les bases d'une collaboration durable entre les partenaires. Elle a mis l'accent sur :

- L'animation du comité de pilotage ;
- L'amélioration du partenariat aux échelles sous-régionale et internationale ;
- La mobilisation de ressources financières complémentaires et de nouveaux partenaires stratégiques en vue de soutenir la gestion durable des PP.

LEÇONS APPRISSES, APPRENTISSAGES ET ENSEIGNEMENTS

Dans la mise en œuvre du plan d'action, la coopération entre les institutions de recherche a été effective et a permis l'harmonisation et la dématérialisation de la collecte de données halieutiques. Prenant en compte les petits pélagiques, les PAG des AMP cibles ont été révisés et leur mise en œuvre amorcée. L'appui à la mise en œuvre du Standard FiTI a permis à la Mauritanie d'être conforme à l'initiative. Pour promouvoir la transparence des pêches, des coalitions nationales de plaidoyer ont été mises en place dans quatre pays.

En revanche, le groupe de travail (Task Force) portant sur les accords de pêche mis en place dans le cadre du plan d'action n'a pas pu jouer son rôle à cause principalement d'une faible appropriation des parties prenantes. Par ailleurs, la plateforme d'échanges de données et d'informations n'est pas encore fonctionnelle. De même, des dissensions sur les cibles à former par le Marine Stewardship Council (MSC) ont été notées au démarrage du plan d'action.

De la mise en œuvre de ce plan d'action, les leçons ci-après peuvent être tirées :

1. L'harmonisation et la dématérialisation des formulaires d'enquête de pêche artisanale sont un facteur d'intégration sous-régionale pour la gestion des ressources partagées ;
2. La mise à disposition du manuel de formation des standards Pêche Durable du MSC dans les 3 langues de la sous-région (anglais, français et portugais) permet une meilleure appropriation de l'outil ;
3. Les formations sur les standards de pêche durable du MSC doivent mettre l'accent sur les acteurs de la pêche artisanale et les gestionnaires d'AMP ;
4. La formation des gestionnaires et membres des comités de gestion des AMP en surveillance participative et la dotation d'équipements appropriés contribuent à une meilleure implication des acteurs locaux (pêcheurs) ;
5. La prise en compte des petits pélagiques et de leurs sites côtiers critiques dans les PAG renforce la gestion durable de la ressource ;
6. La mobilisation de la société civile contribue à l'amélioration de la gouvernance des pêches ;
7. Les synergies d'action entre les partenaires du plan d'action favorisent une intervention coordonnée ;
8. L'adhésion effective d'un pays de la sous-région à la FiTI crée un effet d'entraînement auprès des autres États.

3. RÉSULTATS ET IMPACTS

L'adoption, par les centres de recherche, d'une application mobile de collecte de données a conduit à l'amélioration des connaissances scientifiques sur les stocks de petits pélagiques. Des formations ont été dispensées aux enquêteurs des centres de recherche. Des scientifiques de ces centres ont été formés et sont aptes à configurer l'application. Un journal de bord électronique a été développé et remis aux pays cibles.

Le renforcement des capacités pour la gestion durable des petits pélagiques et la protection de leurs sites critiques a porté sur deux niveaux. Les gestionnaires d'une vingtaine d'AMP du RAMPPO et plus de 200 acteurs de la pêche ont été formés aux standards de Pêche durable du MSC. Afin d'améliorer la protection desdits sites, des formations en Suivi, contrôle et surveillance (SCS) ont été organisées au profit des gestionnaires et membres des comités de gestion, et des équipements de surveillance ont été fournis aux AMP cibles. L'identification, la caractérisation et la cartographie des sites critiques ont conduit à l'élaboration d'un Atlas sous-régional dynamique et à sa diffusion.

La mise en place et l'opérationnalisation de quatre coalitions nationales et d'une sous-régionale de plaidoyer pour la transparence ont contribué à renforcer les capacités des acteurs et à influencer favorablement les décisions politiques en matière de gouvernance des pêches. L'appui à la Mauritanie pour la mise en œuvre du standard FiTI lui a permis de rester conforme et de publier son deuxième rapport. Cet appui a contribué à la relance du processus d'adhésion du Cabo Verde.

L'élaboration d'un plan de communication et la mobilisation des parties prenantes du plan d'action ont conduit à l'organisation d'événements conjoints et à l'implication des partenaires dans divers fora. En vue de consolider ses acquis, une stratégie pour la mobilisation des ressources financières et de potentiels partenaires a été initiée.

ÉTUDE DE CAS 1: HARMONISATION SOUS-RÉGIONALE DES QUESTIONNAIRES DE PÊCHE ARTISANALE

L'harmonisation des questionnaires de pêche artisanale relatifs aux petits pélagiques a permis l'amélioration des systèmes de collecte de données scientifiques dans quatre pays (Sénégal, Mauritanie, Gambie et Guinée-Bissau). Elle a, par ailleurs, renforcé la coopération sous-régionale et la dématérialisation des fiches d'enquête grâce à l'utilisation de tablettes numériques. Un journal de bord électronique pour les observateurs embarqués à bord des navires de pêche industrielle a été fourni aux pays. Plus de 270 000 poissons et 15 000 pirogues ont été échantillonnés en une année.



Utilisation de tablettes pour la collecte de données sur les petits pélagiques en Mauritanie (© Mika DIOP, 2021).

ÉTUDE DE CAS 2: L'INITIATIVE POUR LA TRANSPARENCE DES PÊCHES DANS LA SOUS- RÉGION, UNE VISION POUR LE FUTUR

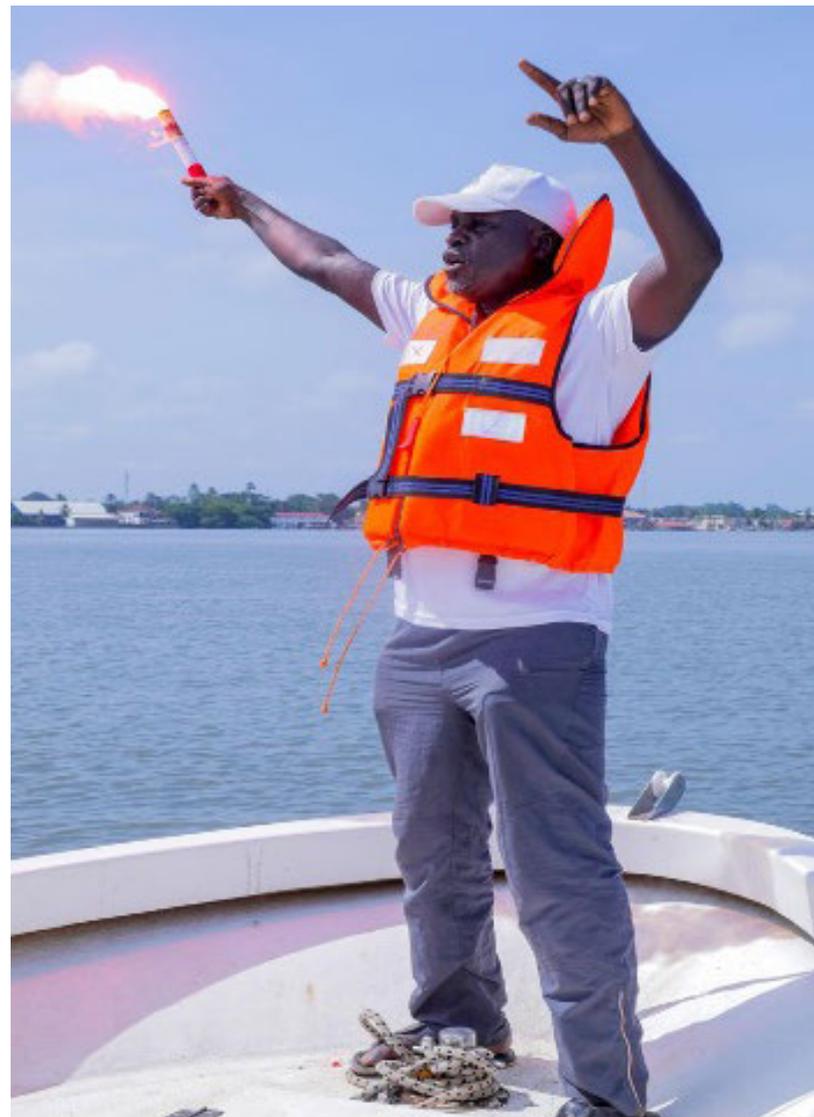
Nombre d'acteurs étaient perplexes lorsque la Mauritanie a soumis en 2018 sa candidature à la FiTI et celle-ci a failli être "délistée" de l'initiative après deux années de retard dans la production de son premier rapport. Le PRCM a apporté un soutien technique et financier au pays, lui permettant d'être à jour dans la production de ses rapports et de rendre publiques ses données. Cela a permis à la Mauritanie d'améliorer la gestion des petits pélagiques et de prouver que la transparence, c'est possible, il suffit d'y croire !

The image shows the cover of a report. At the top left is the logo of the Groupe National Multipartite FiTI-Mauritanie, featuring a green star, a yellow and green wave, a red and white wave, and an anchor on a blue background. Below it is the text: "الفريق الوطني المتعدد الأطراف لمبادرة الشفافية في قطاع الصيد - موريتانيا" and "Groupe National Multipartite FiTI-Mauritanie". To the right is a graphic of a blue ocean with silhouettes of fish and a sun. Below that is the Fisheries Transparency Initiative logo, which consists of a blue and green wave and the text "Fisheries Transparency Initiative". At the bottom, a blue banner contains the title "Rapport de la Mauritanie à l'Initiative pour la Transparence des Pêches (FiTI) Années : 2019 et 2020" and a dark blue banner at the very bottom contains the text "Rapport détaillé".

2^{ème} rapport FiTI de la Mauritanie (Source : www.peches.gov.mr)

ÉTUDE DE CAS 3: LA SURVEILLANCE PARTICIPATIVE, UNE RÉALITÉ DANS LES AMP DU SÉNÉGAL

La formation des gestionnaires et des surveillants-pêcheurs de cinq AMP a permis de renforcer le dispositif de Suivi, contrôle, surveillance (SCS) au Sénégal. Les acteurs locaux sont pleinement impliqués dans les opérations à terre comme en mer. Celles-ci se déroulent à bord d'embarcations acquises ou rénovées dans le cadre du plan d'action, avec plus de sûreté et de sécurité et un plus grand respect de la réglementation. Ces acquis ont été salués par les autorités administratives et coutumières.



Démonstration d'utilisation d'un feu à main en situation de détresse en mer lors de la surveillance participative au Sénégal. (©RAMPAO 2021)

LES PRINCIPAUX IMPACTS

La gestion des pêcheries artisanales de petits pélagiques connaît un début d'amélioration, grâce à la modernisation et à l'harmonisation des systèmes de collecte de données dans les pays cibles. Par ailleurs, l'importance de la gestion durable des pêcheries est désormais mieux appréhendée par les acteurs au travers de formations appropriées. La prise en compte de la problématique des petits pélagiques dans les PAG et le renforcement des capacités des acteurs de la pêche en surveillance participative concourent davantage à leur gestion durable dans les AMP. Les acteurs de la société civile nationale ont été organisés et influencent désormais les décisions politiques en matière de gouvernance des pêches. En plus de la conformité de la Mauritanie au standard FiTI, les autres pays ciblés par le plan d'action sont en cours d'adhésion à l'initiative. La collaboration entre les partenaires du plan d'action a été renforcée à travers la réalisation d'activités conjointes.

Les principaux impacts notés sont :

1. L'harmonisation des bases de données facilite les échanges d'informations entre les partenaires ;
2. La transmission des données en temps semi-différé accélère la formulation d'avis pour les prises de décisions de gestion des pêches ;
3. La dématérialisation de la collecte de données peut conduire à son adoption dans le suivi de la pêche par d'autres bailleurs et à d'autres secteurs ;
4. Les formations aux standards de pêche durable du MSC permettent de doter la sous-région d'une expertise de certification des pêcheries ;
5. La prise en compte de la problématique des petits pélagiques dans les plans d'aménagement et de gestion des AMP renforce les mesures de gestion de ces espèces ;
6. Le renforcement de la surveillance participative dans les AMP favorise un meilleur contrôle et le respect de la réglementation ;
7. Les décisions politiques en matière de gouvernance des pêches sont de plus en plus influencées par les acteurs de la société civile ;
8. La collaboration entre les partenaires du plan d'action contribue à une dynamique commune autour de la gestion des petits pélagiques.

4. QUELLE SERA LA SUITE

Le partenariat entre les organisations impliquées dans la mise en œuvre du plan d'action a été effectif à travers la synergie entre les stratégies. Les résultats encourageants du plan d'action demandent à être consolidés par des actions concrètes en faveur de la gestion durable des petits pélagiques.

Pour la capitalisation des acquis, le travail devra se poursuivre en vue de la pérennisation des résultats obtenus. À cet effet, une politique de levée de fonds a été développée sur la base d'un cadre logique élaboré conjointement par les partenaires du plan d'action. Un mémorandum d'entente entre les trois partenaires directs est en cours de validation pour renforcer leur collaboration et faire face aux nouveaux défis. Il s'agit principalement de la lutte contre l'expansion des industries de farine et huile de poisson et de la pêche illégale, non déclarée et non réglementée (INN), de la pollution liée à l'exploration et à l'exploitation du pétrole et du gaz offshore, de la prise en compte des effets du changement climatique et de l'harmonisation des mesures de gestion au niveau sous-régional.

À cet égard, un partenariat élargi est mis en place avec les appuis financiers de Oceans 5 et de la fondation MAVIA, pour travailler sur la problématique du développement de l'industrie de farine et huile de poisson en Afrique de l'Ouest.

“ En Afrique de l'Ouest, des millions d'hommes et de femmes dépendent des petits pélagiques ; contribuer à leur gestion durable est avant tout une question de sécurité alimentaire et de dignité humaine.”

Marie-Suzanna TRAORE, Secrétaire exécutive du RAMPAAO

“ Les formations sur la surveillance participative entre les services de l'État et nous, les pêcheurs locaux, ont été exceptionnelles ; nous avons compris que si la ressource se dégrade, c'est nous qui allons en pâtir. Je veux donc que les acteurs de la pêche s'unissent pour aller de l'avant.”

Arona TAMBA, Pêcheur/adjoint commission surveillance, AMP de Niamone Kalounayes



ATELIER D'EVALUATION FINALE



Projet de Gestion durable des stocks et des sites côtiers critiques pour les petits pélagiques en Afrique de l'Ouest

Hotel African Princess Beach, Gambie, 21 au 26 novembre 2022

